



RECYCLAGE ET ENERGIE SOLAIRE

Partie 1 : Les panneaux photovoltaïques



PASSER AU SOLAIRE POUR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ?

Le solaire s'inscrit dans une **économie circulaire**. Un nouveau système économique qui vise à de transformer les déchets en matières premières réutilisables pour la conception de nouveaux produits. **Ainsi, la boucle est bouclée !**
 La **durée de vie moyenne** des panneaux photovoltaïques est de **30 ans** et ils sont **recyclables à 95%** !

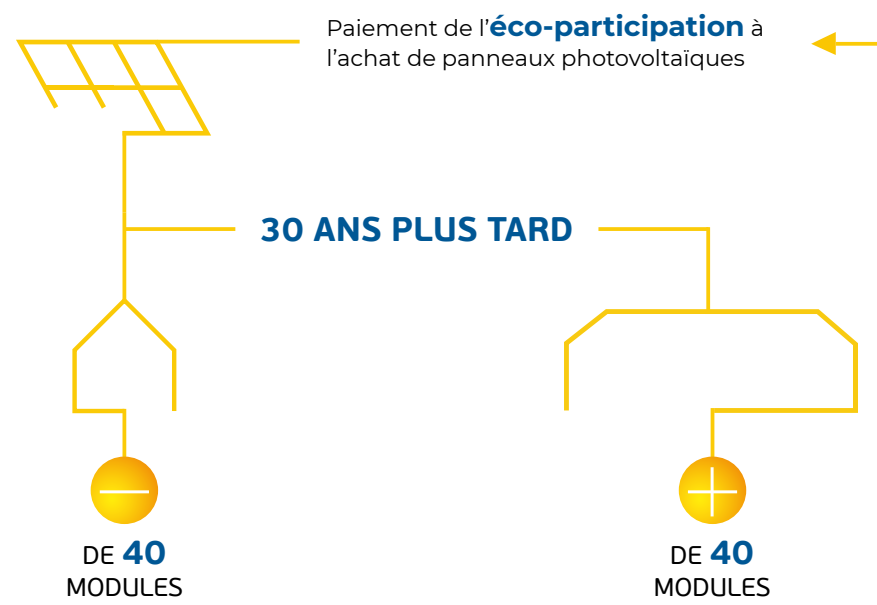
Les panneaux photovoltaïques sont **recyclables à 95%**. Toutes les matières premières peuvent être réinjecter dans leurs processus de fabrication (*le verre et l'aluminium sont recyclables à l'infini, le silicium est recyclable jusqu'à quatre fois*).

ET APRÈS ?

Les panneaux «nus» sont alors déchetés par une broyeuse et **la chaîne de traitement sépare les débris** (*verre, plastique, métaux et silicium*). Un système de tri permet alors d'obtenir un verre pur. Les panneaux solaires photovoltaïques sont **composés à 75% de verre**.

Les panneaux sont **débarasser** de leur **cadre en aluminium**, de leur **boîtier électrique** et de leurs **câbles en cuivre**.

«**PV CYCLE France est l'éco-organisme dédié au recyclage des panneaux solaires photovoltaïques** et bénéficie d'une longue expérience sur le sujet. Sa démarche de recyclage des panneaux solaires photovoltaïques usagés **associe performance technique, environnementale, économique et sociale.**»



Après démontage, les panneaux sont **placés dans des CONTENEURS situés dans des points de reprises**. Contrôler votre point de reprise le plus proche sur www.pvcycle.org

Pour les **grandes installations**, **contacter PV CYCLE**, les panneaux seront récupérés directement sur site et transportés vers l'usine de recyclage.



COLLECTE